Tandis que cette affaire prenoit ainſi un cours judiciaire, tandis que le Baron de Brabeck comparoiſſoit devant le tribunal, qui avoit admis l'accuſation criminelle, qui lui etoit intentée; des libelles calomniateurs, des Pamphlets anonymes ſe multiplioient journellement contre lui et il ſembloit, que toutes les plumes venales ſ'etoient offertes, pour le combattre. Le choix des armes leur etoit égal. Injures, déclamations, calomnies, fauſſes ſuppoſitions, inſinuations perfides, tout fut mis en jeu; excepté le fond de l'affaire, auquel on n'oſoit pas toucher. La différence de langage ne fut pas même un obſtacle, et l'on vit paroitre un écrit françois *), dont l'auteur mal adroitement anonyme ſ'annonce dans le cours de ſon ouvrage comme Eccléſiaſtique, ecrit, dans le quel après l'aveu le plus clair et le plus poſitif de ſon defaut abſolu de connoiſſances dans la conſtitution et les affaires du Pays ainſi que dans ſon adminiſtration, l'auteur conſtitue le Baron de Brabeck, homme ſans principes, ſans religion, animé par des vues d'interét et de vengeance, guidé par un eſprit ſubverſif, ennemi de tout Gouvernement, en un mot, homme digne de la ſévérité des loix. On ſe feroit attendu ſans doute à plus de modération de la part d'un etran-

*) intitulé: Deux mots au Baron de Brabeck. 1799.

Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden http://digital.slub-dresden.de/ppn32346548X/14 gefördert von der Deutschen Forschungsgemeinschaft DFG